une place. Je les mets au nord de la ville, dans un terrain très-déclive, appartenant à M. du Rosier et qui porte le nom de la font qui pleut. Il y a dix ou quinze ans, que le jardinier locataire fit extraire du sol une quantité considérable de matériaux. J'ai cru reconnaître, par la description qu'il m'en a faite, des salles de bain et un hypocauste. Au reste, le local était on ne peut mieux choisi pour un établisse-ment de cette nature. Plusieurs aqueducs y versent encore leurs eaux, celui, entre autres, nommé la font qui pleut, et que les anciens terriers appellent fons Julii. Les thermes auraient donc été placés dans la courbe du petit vallon où coule la Loise, et à peu de distance de cette rivière.

L'abbé J. Roux.

(La fin au prochain numéro).